Image not found or type unknown

Construction d'une extension avec démolition mur porteur maison

Par **SCHIERER Christiane**, le **06/04/2017** à **10:40**

Bonjour,
Dans la maison familiale où je suis copropriétaire (1er étage) avec ma mère(RDC) et avec un plombier (RDC en vitrine avancée), je découvre que le mur gauche de sa boutique a fait l'objet d'un percement pour faire une extension de son show-room. Pour ce faire, il a racheté la maison à côté, mais entre cette maison et la nôtre il y avait un passage avec portail, soit pour accéder à un parking ou autre raison. Il a effectué cette extension en RDC mais a également ajouté un étage. Cette construction assez massive vient à l'applomb de la maison familiale et de mon balcon. Plus aucun visuel sur l'avenue à gauche, cachée par l'énorme mur de béton, luminosité diminuée. Par ailleurs, ce plombier avait déjà par le passé commis des infractions mais j'avais pu réagir par des courriers en RAR, ce qui avait permis de l'arrêter. Or, s'agissant d'une résidence secondaire, je suis souvent absente et me rends à Dinard environ deux fois par an. En fait il a profité de cette absence pour agir sans tenir compte du règlement de copropriété.
Je n'ai pu dénoncer le permis de construire (2 mois maximum) ayant découvert les travaux terminés.
Merci de l'aide que vous pourrez m'apporter,car je ne souhaite pas en rester là.
Bien cordialement,
Christiane Schierer

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés